

Date de dépôt: 19 avril 2002

Pétition

concernant le respect de la faune des parcs et jardins lors de travaux et constructions

Mesdames et
Messieurs les députés,

- - Connaissant les efforts cantonaux et fédéraux pour protéger la variété biologique et la faune indigène ;
- - observant les travaux du chemin Fossard qui se poursuivent comme souvent sans tenir compte de leur impact négatif sur la faune locale
et

constatant qu'en pleine campagne, orvets, souris, musaraignes, tritons et crapauds qui parcourent encore les anciens jardins n'ont qu'à suivre les murets infranchissables pour aller se faire engoutir dans les égouts,
nous demandons

- - que les travaux non encore achevés soient modifiés dans le sens d'une gestion respectueuse de la faune locale, et que les travaux terminés soient adaptés en conséquence :
- - la pose de pans inclinés d'échappement ou passages réguliers vers les prés et les haies tous les 2-3 mètres et dans les coins des bordures de trottoir ;
- - une disposition judicieuse des écoulements des eaux de surface de façon à ce que les animaux longeant les murets des trottoirs ne tombent pas automatiquement dans les fosses ;

- l'adaptation dans ce sens des règlements et des formulaires de demande d'autorisation de construire.

N.B. : 100 signatures
Association Convive pour un
environnement construit vivant
et vert
p.a. Dr. G. Loutan
4 B, rte de Jussy
1226 Thônex